

UN POINT D'HISTOIRE

LE BIENHEUREUX JEAN EUDES ET LE CULTÉ PUBLIC DU COEUR DE JÉSUS

Léon XIII prophétisait presque, quand de sa main lumineuse, il traçait dans son Encyclique " Annum Sacrum " du 25 mai 1899, les grandes lignes de l'histoire anticipée de la dévotion au Sacré-Cœur dans le monde moderne.

Le Sacré-Cœur en est devenu le véritable " Labarum ". A aucune des époques précédentes, le Sacré-Cœur n'aura été glorifié, exalté, et aimé comme il l'a été au cours des dernières années. Sur tous les points du globe, on s'est tourné vers Lui : c'est en Lui que, dans nombre de foyers visités et vidés par une guerre impitoyable, bien des cœurs brisés sont allés chercher force et consolation ; c'est sous sa miséricordieuse protection que bien des partants se sont mis ; que bien des combattants sont allés à la victoire ; c'est encore et toujours Lui que bien des glorieuses victimes de l'effroyable carnage ont invoqué au moment suprême de fermer les yeux à la terre et de les ouvrir aux splendeurs de l'éternité. L'image du Sacré-Cœur a plané sur les champs de bataille comme le signe précurseur " d'une magnifique et prochaine victoire ", comme un gage d'espérance et de salut.

La paix procurée par Lui, au monde, n'était pas encore signée, qu'un triomphe sans pareil Lui était fait, dans cette

auguste basilique de Montmartre, dont Il prenait, pour ainsi dire, officiellement possession au mois de novembre dernier. Et de même que, durant la tourmente, les cœurs catholiques, d'instinct et comme mus par une mystérieuse loi de gravitation surnaturelle, se sentaient irrésistiblement attirés vers la sainte Colline, où la France pénitente et meurtrie, était tombée à genoux, pour prier, pleurer, et demander grâce : de même, et comme pour en célébrer les premières Vêpres, dès que la victoire eût imposé silence à la voix du canon, et que l'heure de cette paix, si ardemment implorée pendant quatre années d'indescriptibles souffrances, fût sur le point de sonner, de nouveau, tous les cœurs convergèrent vers Montmartre, pour y faire monter, vers le véritable Auteur de la victoire, l'hymne triomphal de l'action de grâces et de la reconnaissance.

Ce sont là des événements qui intéressent au plus haut point l'histoire de la dévotion au Sacré-Cœur. Ils expliquent, pour une bonne part, la popularité et l'intensité qui la caractérisent à notre époque : entré dans le monde moderne, par la voix royale de la souffrance, le Sacré-Cœur n'en sortira plus désormais.

C'est ce qui explique aussi l'intérêt toujours croissant qui s'attache à tout ce qui, de près ou de loin, se rapporte à son culte si bien en harmonie avec les besoins de notre temps : on en fouille avec un soin minutieux les origines ; on étudie son objet pour en faire resplendir les divines propriétés et en épuiser, pour ainsi dire, l'adorable réalité.

Du sein de la féconde littérature, toute à la gloire du Sacré-Cœur, qu'ont fait naître la piété et la science contemporaines, un livre émerge qui mérite d'attirer et de retenir l'attention. Qu'on nous permette de le présenter aux nombreux et distingués lecteurs du "Canada Français".

Ce livre a pour titre celui-là même que nous avons écrit en tête du présent article : "Le Bienheureux Jean Eudes et le Culte public du Cœur de Jésus" .⁽¹⁾

(1) En vente chez Lethielloux. In-8 écu 4 francs (majoration en plus)

Son auteur, le R. P. Lebrun, actuellement supérieur du Scolasticat des Eudistes en France, est loin d'être un inconnu au Canada : pendant plusieurs années, en effet, il a eu l'honneur de professer la théologie au Grand Séminaire de Rimouski ; et tout récemment encore j'entendais un de ses anciens élèves, aujourd'hui l'un des membres les plus distingués de ce diocèse, faire un éloge senti de sa brillante manière, de son talent d'exposition, de son impeccable clarté. De Rimouski le P. Lebrun passa au Grand Séminaire de Halifax dont il fut supérieur pendant quelques années. C'est pendant qu'il exerçait cette charge qu'il accompagna Sa Grandeur Mgr Mac Carthy au Concile Plénier de Québec, en qualité de théologien.

Ajoutons que le R. P. Lebrun était tout désigné, par ses études antérieures, pour entreprendre et mener à bien un travail aussi important que celui dont nous saluons l'apparition. Depuis nombre d'années il s'est fait une spécialité de toutes les questions historiques et doctrinales ayant trait à la vie, aux ouvrages et à l'apostolat du B. J. Eudes. Nous lui sommes tout particulièrement redevables des savantes introductions et des précieuses notes qui enrichissent l'édition complète et définitive des œuvres de notre saint fondateur.

* * *

Mais indépendamment du mérite de son auteur, indépendamment aussi des circonstances favorables au milieu desquelles il a paru, et de sa valeur intrinsèque, ce livre a la bonne fortune de pouvoir se prévaloir du suffrage et de l'imposante autorité de l'un des maîtres de l'enseignement théologique contemporain, L'Éminentissime Cardinal Billot.

Voici en effet la lettre tout à fait flatteuse, par laquelle l'éminent prince de l'Église a bien voulu agréer l'hommage que le P. Lebrun lui a fait de son livre.

Rome 30 septembre.

Mon Révérend et bien cher Père.

Le P. Mallet m'a en effet apporté ces jours derniers votre nouveau livre sur le B. Eudes et le culte du Cœur de Jésus, et je viens d'en parcourir les principaux chapitres, notamment les derniers, consacrés à la controverse soulevée par l'article de Mgr. Gauthey. Je vous en adresse mes bien sincères félicitations. Votre démonstration est aussi convaincante que possible, et tout homme de bonne foi devra forcément se rendre à vos raisons et à vos documents.

D'autre part, si c'est un acte de piété filiale que vous avez accompli, c'est également une œuvre de justice, si tant est que la justice consiste à rendre à chacun ce qui lui appartient.

Mais en vous lisant, j'étais frappé d'une autre chose encore : c'est que votre thèse si solidement établie pourra servir à rectifier les idées de beaucoup sur un point qui certes en vaut la peine. Combien en effet qui croient que la dévotion au Sacré-Cœur est toute entière fondée sur les révélations de la B. Marguerite-Marie, et que mettre en doute, pour si peu que ce soit, tel ou tel point de ces révélations, c'est ébranler pour autant la dévotion elle-même, c'est remettre en question la légitimité du culte établi dans l'Église. Tout cela sent le fagot, n'est-il pas vrai, et n'a d'excuse que dans la grande ignorance de ceux qui pensent et parlent de la sorte, car jamais le culte de l'Église ne s'appuie que sur le dépôt de la foi, ce dépôt depuis longtemps scellé que lui ont légué les Apôtres, et qui est contenu dans l'Écriture et la Tradition. Si donc quelque révélation privée a aussi sa part dans l'établissement d'un culte public, d'une fête liturgique, d'une dévotion catholique, ce ne sera, ce ne pourra être qu'à titre de cause purement occasionnelle.

D'un autre côté, ce n'est pas du bien fondé d'une cause purement occasionnelle, que peut dépendre la légitimité de la chose à laquelle elle a donné occasion. Voilà ce que beaucoup ont oublié, ou n'ont peut-être jamais su : voilà ce qu'il serait urgent de leur rappeler et de leur faire bien comprendre. Or, votre livre servira merveilleusement à cet effet. Le culte du Sacré-Cœur repose si peu comme sur son fondement sur les révélations de la Bienheureuse, qu'il existait déjà, approuvé et béni par l'Église, avant les révélations de Paray-le-Monial. Le Père Eudes l'avait établi, et l'avait trouvé, non dans une révélation privée faite à lui-même ou à d'autres, mais dans les plus belles pages de l'Évangile et les plus pures sources de la théologie. Donc encore une fois, très cher Père, toutes mes félicitations.

Veillez croire aux sentiments de bien sincère affection avec lesquels je suis

Votre bien dévoué in Corde Jesu.

L. BILLOT, S.J.

* * *

Ainsi, au témoignage du Cardinal Billot, ce livre est à la fois un acte de piété filiale, une œuvre de justice, une opportune et urgente rectification doctrinale.

Relativement à cette dernière, nous nous en voudrions d'ajouter quoi que ce soit aux graves remarques par lesquelles

les son Éminence a tenu à en indiquer toute la portée. Les théologiens qui nous liront en feront certainement leur profit.

De l'acte de piété filiale nous dirons peu de chose : il est tout naturel à un fils de revendiquer pour son père l'héritage de gloire qui lui revient légitimement. Le R. P. Lebrun l'a fait avec le bonheur, la chaleur même que savent inspirer le respect et la vénération d'une mémoire bien chère.

Qu'on nous permette maintenant de mettre en relief l'œuvre de justice qu'il vient d'accomplir.

“ La justice, écrit le cardinal Billot, consiste à rendre à chacun ce qui lui appartient ”.

Or, ce qui appartient au B. J. Eudes, ce sont les titres glorieux d'“Auteur du Culte Liturgique des Saints Cœurs de Jésus et de Marie”, de “ père, de docteur et d'apôtre ” de cette double dévotion. Ces titres, l'Église, par la voix autorisée des souverains Pontifes Léon XIII et Pie X, et l'histoire impartiale les lui ont décernés,

Et cependant, chose triste à relever, il s'est trouvé et il se trouve encore des auteurs qui s'obstinent à nier leur légitimité et à en refuser la possession paisible au B. J. Eudes.

C'est contre ces auteurs, tenants attardés de théories violettes, défenseurs jaloux de droits périmés, et partisans outrés du plus injustifié des monopoles, que le P. Lebrun intente son procès en revendication : de leur sentence intéressée, il en appelle, pièces en main, à celle, autrement impartiale, du bon sens de l'histoire et de la théologie.

Il n'a du reste qu'à laisser parler les faits. Il les enregistre froidement, sans passion. Aussi bien, rien n'est brutal comme une date, comme un fait établi d'une manière indiscutable.

Sans même s'attarder à relever les influences qui ont amené et préparé l'apostolat du P. Eudes en faveur de sa chère dévotion, le P. Lebrun nous conduit immédiatement à la fondation de la Congrégation de Jésus et Marie, en 1643, pour nous faire constater la présence, à son berceau, de ces Sacrés Cœurs. C'est, pour ainsi dire, leur apparition officielle dans la piété catholique : nous n'en voulons d'autres témoignage que ces prières spéciales,— prières qui du premier coup

formulent admirablement toute la théorie de cette dévotion : *lex orandi, lex credendi*,— qui leur sont adressées chaque jour par les membres de la nouvelle famille religieuse.

Cette remarque vaut tout autant pour les deux autres sociétés créées également alors, presque simultanément, par le saint fondateur : l'ordre de Notre-Dame de Charité et la confrérie du Cœur de la Mère Admirable.

Mais bientôt le zèle ardent du Père Eudes se sent à l'étroit entre les murs des chapelles de ses Instituts, et quelques années plus tard, nous l'entendons jeter, en réponse aux désespérantes négations du Jansénisme, son cri enthousiaste d'amour et de confiance en la miséricorde du Cœur de Jésus, son irrésistible appel à toutes les âmes que l'hérésie avait glacées de terreur.

Venite gentes, currite
Ad Cor Patris mitissimum :
Omnes amat, confidite
Amoris est incendium !

Au fur et à mesure que se déroulent sous nos yeux les différents chapitres du livre du Père Lebrun, nous assistons aux efforts faits par le B. J. Eudes pour préciser sa double dévotion, la formuler dans ces incomparables offices liturgiques qui vont, sans tarder, grâce à l'autorité bienveillante des évêques, obtenir droit de cité au calendrier de l'Église.

Nous assistons aussi au rayonnement, chaque jour plus grand et chaque jour plus conquérant, de cette dévotion : des séminaires de sa Congrégation où, comme en une terre privilégiée, elle a pris naissance et s'est développée, nous la voyons prendre son essor et se répandre dans les communautés religieuses sur lesquelles se fait sentir la puissante action du saint apôtre ; dans les églises paroissiales et dans les cathédrales qui retentissent des accents passionnés de son apostolique éloquence.

Bref, indépendamment des événements qui vont bientôt surgir à Paray-le-Monial, il est incontestable que le branle est donné à ce mouvement béni qui va envelopper l'Église tout entière, entraînant toutes les âmes vers le Cœur de Jésus.

La mission de la B. Marguerite-Marie n'aura plus qu'à compléter et à prolonger celle du B. J. Eudes.

Nous n'avons évidemment pas à refaire l'ouvrage du Père Lebrun, Le lecteur y trouvera solidement établis et consciencieusement discutés tous les faits que nous venons de résumer d'une manière sommaire.

“ Votre démonstration est aussi convaincante que possible, lui écrit à ce sujet le cardinal Billot, et tout homme de bonne foi devra se rendre à vos raisons et à vos documents. ”

Comme nous en avons fait la remarque, du reste, l'Église a dit son mot dans la question, et non contente de reconnaître le B. J. Eudes comme “ auteur du culte liturgique ” qu'elle rend au Sacré-Cœur, elle a tenu, le jour où elle l'a solennellement placé sur les autels, à proclamer *urbi et orbi* dans des termes dont chacun est à peser ; dont chacun aussi est comme un fleuron à la couronne de gloire alors déposée par elle sur le front du saint missionnaire, qu'il fallait reconnaître en lui “ le père, le docteur et l'apôtre ” de la dévotion au Sacré-Cœur.

Que valent désormais devant ce majestueux ensemble de faits, après des témoignages d'une aussi exceptionnelle valeur les récriminations intéressées, le silence systématique, les insinuations défavorables, avec lesquelles, en certains quartiers, on accueille encore la providentielle mission du premier apôtre du Sacré-Cœur !

La cause est jugée et jugée sans appel.

* * *

Il ne nous reste plus qu'à souhaiter au R. P. Lebrun de nombreux lecteurs en terre canadienne française. Son livre est à la fois une belle et bonne action : c'est un chef-d'œuvre de polémique courtoise et mesurée, un manuel indispensable pour quiconque veut s'initier à la grande théologie du Sacré-Cœur. Surtout c'est un livre où la piété coule à pleins bords : en le fermant non seulement on connaît mieux le Sacré-Cœur, mais, ce qui est bien plus important, on l'aime davantage.

EM. GEORGES, pr. C.J.M.